



La **FNCC** veut aider les nouveaux élus à se poser les bonnes questions

Forte de ses cinquante ans d'expérience, la FNCC, fédération pluraliste d'élus à la culture, intervient dans le débat sur les municipales en se posant en conseil pour les nouveaux élus, et en vigie pour l'action publique dans le domaine de la culture.

La FNCC a adressé un message aux candidats. Elle leur dit notamment que la culture n'est pas l'un des secteurs des politiques publiques, mais "une dimension qui les traverse toutes". Et elle les "interpelle" "afin qu'ils donnent place et visibilité au projet culturel dans leurs programmes électoraux".

"101 PROBLÉMATIQUES"

A l'appui de cette interpellation, un document qui énumère "101 problématiques pour un projet

culturel pour les élections municipales de 2014". Un panorama très large sur les questions qui se posent aujourd'hui aux collectivités territoriales : poids de la crise, rapport entre pouvoirs publics, montée de la démocratie participative, prise en compte de la diversité, place du patrimoine dans les politiques d'urbanisme et de tourisme, bon usage des équipements, soutien aux pratiques des amateurs, éducation artistique... L'ensemble ne représentant pas un programme, mais les bonnes questions à se poser avant d'en élaborer un. Le président de la FNCC, Philippe Laurent (maire de Sceaux) parle d'un "petit guide de réflexion".

Au-delà de ce questionnaire, la FNCC se dit, par la voix de son

président lors d'une conférence de presse, très attentive aux "transformations des attentes culturelles de nos concitoyens".

DÉCENTRALISATION

Une analyse qui va avec l'idée que la FNCC se fait de la décentralisation, et de ce qu'elle doit être aujourd'hui : non pas octroyée par l'État, mais inspirée par une concertation étroite entre l'État et les collectivités territoriales. C'est pourquoi la FNCC n'approuve pas la méthode suivie par le gouvernement dans la loi de modernisation de l'action publique territoriale, et la possibilité de délégation de compétences de l'État au profit des collectivités territoriales qu'elle institue.